



## Locataire, travaux non effectués

Par **Fabien d**, le **05/01/2008** à **00:55**

Bonjour, depuis 1 an et demi je suis le premier locataire de ce F3.

La sonnette n'a jamais marché ainsi que la lumière au dessus du lavabo dans la salle de bain, le radiateur est tombé en panne et il y a une fuite d'eau sous le douche car le parquet est gondolé et un mur est moisi.

Ayant contacté le propriétaire, le chef des travaux de l'immeuble a constaté les dégats et a réparé temporairement le radiateur en laissant les fils électriques en dehors du mur.

Après de multiples conctats téléphoniques avec le propriétaire, j'ai fixé des rendez-vous avec le chef des travaux qui n'est jamais revenu effectuer le travaux nécessaires.

J'en ai marre de vivre dans un appartement à moitié terminé.  
Est-t-il possible de faire expertiser les travaux afin que ce soit fini?  
Sinon que faut-il faire, aidez-moi s'il vous plait. Merci d'avance.